



Amnesty International

DOCUMENT PUBLIC

***Fédération de Russie
Actes de torture et « disparitions »
en Tchétchénie***

Index AI : EUR 46/054/2004

•
ÉFAI

•

[légendes]

Photo de couverture : Cette femme vit dans un camp destiné aux personnes déplacées à l'intérieur de la Tchétchénie. ©

À gauche : Les mères d'Aminat Dougaïeva, quinze ans, et Kourbika Zinabdieva, trente-quatre ans, qui ont toutes deux « disparu » à la suite de leur arrestation par des membres armés et masqués des forces fédérales russes, une nuit de mai 2003. Zlikhat Dougaïeva (à droite) et Roumani Gekhaïeva (à gauche) se consacrent désormais presque entièrement à la recherche de leurs filles, mais se heurtent à l'hostilité et à l'inaction des autorités. Atteinte d'une tumeur au cerveau, Kourbika Zinabdieva a besoin de soins médicaux constants. ©

« Ils m'ont allongée sur le lit en me tenant les bras et jambes. Mes mains étaient gonflées. J'ai demandé : " Où suis-je ? " mais on m'a couvert la bouche [...] Ils m'ont dit : " Tu as disparu. Tu n'existes plus, le temps s'est arrêté pour toi. " Le premier jour, ils m'ont prévenue que je finirais par supplier qu'on me tue, mais à ce moment-là, je voulais vivre, pour mon bébé [...] puis un jour [...] à bout de nerfs, épuisée, haletante, je leur ai demandé de m'abattre. »

Madina (le nom a été modifié) a vingt-quatre ans. En avril 2004, elle a été arrêtée par des membres des forces fédérales russes qui l'ont conduite, les yeux bandés, à Khankala, principale base militaire russe de Tchétchénie. Selon le récit fait par Madina à Amnesty International, elle a alors été torturée à l'électricité tous les jours ; des fils électriques étaient reliés à son soutien-gorge. Elle a également déclaré qu'on l'avait déshabillée, menacée de viol, et battue de façon répétée. Au bout de deux semaines, on l'a relâchée en lui disant qu'elle avait été victime d'une méprise.

Aset (le nom a été modifié) a été appréhendée en juin 2003 à un poste de contrôle de l'armée par des soldats des forces fédérales russes. Ils l'ont accusée de vouloir commettre un attentat-suicide. Selon des membres de sa famille, elle a ensuite subi des viols en réunion toutes les nuits, enchaînée à un lit. Lorsqu'elle a été libérée, six jours plus tard, elle ne pouvait, semble-t-il, ni se tenir debout, ni marcher. Aset a quatre enfants. Selon les informations recueillies, son mari a été tué à leur domicile par des soldats russes en avril 2003.

Chez elles, dans leur quartier ou dans leur village, en temps de guerre ou en temps de paix, des millions de femmes, de jeunes filles et de fillettes sont battues, violées, mutilées et tuées en toute impunité. Rejoignez la campagne qu'Amnesty International a entreprise afin d'encourager les gouvernements, les collectivités et le public à mettre un terme à la violence contre les femmes à travers le monde.

Madina et Aset faisait partie des femmes tchéchènes dont des représentants d'Amnesty International ont recueilli le témoignage en mars et juin 2004. Plusieurs de ces femmes ont révélé qu'on les avait violées et soumises à d'autres formes de torture afin de leur faire « avouer » qu'elles soutenaient les combattants tchéchènes et projetaient de commettre un attentat-suicide. Pour éviter de subir l'opprobre encouru par les victimes de violences sexuelles, la plupart d'entre elles n'avaient dit à personne, pas même à leurs parents les plus proches, qu'elles avaient été violées. Toutes avaient été menacées de représailles si elles osaient parler de leur douloureuse épreuve.

Depuis 1999, le conflit tchéchène se caractérise par des violations systématiques des droits humains, parmi lesquelles des homicides, des « disparitions » et des actes de torture imputés aux forces fédérales russes, ainsi que des meurtres de civils commis par les groupes armés tchéchènes. Si les opérations militaires de grande ampleur ont cessé, les atteintes aux droits humains sont toujours monnaie courante. Des milliers de personnes ont « disparu », la plupart après avoir été arrêtées par les forces fédérales russes ou l'armée tchéchène lors de raids nocturnes.

Dans la plupart des cas, les autorités russes et tchéchènes n'ont pas mené d'enquêtes rigoureuses, impartiales et respectant des délais acceptables sur les allégations d'atteintes aux droits fondamentaux de la population civile en Tchétchénie. Les femmes victimes de viol et d'autres sévices sexuels ne font pas suffisamment confiance aux autorités pour porter plainte ; les auteurs présumés de ces violences ne sont pas traduits en justice. Dans ce climat d'impunité, les femmes sont réellement privées de leur droit à obtenir justice et réparation.

Depuis que des femmes ont participé à la prise d'otages du théâtre de Moscou, en 2002, ainsi qu'aux attentats à la bombe ayant fait suite à cet événement, les femmes tchéchènes dont des proches ont perdu la vie dans le conflit armé sont présentées par les médias russes comme des candidates potentielles à l'attentat-suicide. Elles sont également de plus en plus souvent victimes d'arrestations arbitraires, de tortures et de « disparitions ».

Malgré les risques qu'elles encourent, les femmes tchéchènes sont devenues le fer de lance du mouvement de protestation contre les arrestations arbitraires, les « disparitions » et autres violations. À la suite de raids et d'arrestations, des femmes se rassemblent devant les postes de police ou érigent des barricades dans la rue pour demander la libération des détenus. L'opinion publique doit intervenir avec force auprès des autorités afin que ces femmes puissent obtenir justice et réparation.

Soutenez notre campagne : ensemble, nous pouvons faire changer les choses

- **Cherchez à en savoir plus** : intéressez-vous à la manière dont les autorités de votre pays (le gouvernement, la police, les forces de l'ordre et les tribunaux) agissent pour lutter contre la violence à l'égard des femmes.
- **Faites entendre votre voix** : exprimez-vous sur la question de la violence contre les femmes. Combattez les préjugés existant au sujet de ce type de brutalité et les tentatives de minimisation de leur gravité.
- **Agissez** : rejoignez notre campagne mondiale en faveur du droit des femmes à vivre à l'abri de la violence et de la discrimination.

Ensemble, nous pouvons faire entendre nos voix

Joignez-vous à nous pour demander que les femmes obtiennent justice en Tchétchénie.

Exhortez les autorités russes à :

- mettre un terme aux arrestations arbitraires et aux « disparitions » dont font l'objet les femmes et jeunes filles en Tchétchénie, ainsi qu'aux tortures, et en particulier aux viols, que subissent les femmes détenues par les forces fédérales russes et l'armée tchéchène ;
- ouvrir des enquêtes sur toutes les allégations de torture et notamment de viol émanant de femmes ou de jeunes filles arrêtées par les forces fédérales russes ou par les forces tchéchènes et traduire en justice les auteurs présumés ;
- permettre aux femmes tchéchènes qui déclarent avoir été victimes de torture, de viol notamment, lorsqu'elles étaient aux mains des forces de sécurité, de bénéficier de soins psychologiques et médicaux en toute confidentialité.

Envoyez vos appels au président de la Fédération de Russie :

Vladimir Vladimirovitch Poutine, Kremlin, Moscou 103132, Fédération de Russie, Fax : + 7 095 206 51 73, courriers électroniques : president@gov.ru

Ce que vous pouvez faire :

- Adhérez à Amnesty International et participez, au sein d'un mouvement mondial, à la lutte contre les violations des droits fondamentaux. Aidez-nous à faire changer les choses.
- Rendez-vous sur le site d'Amnesty International : <http://web.amnesty.org/actforwomen/actnow-index-fra>
- Faites un don de soutien à l'action d'Amnesty International.

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre : Stop violence against women. Russian Federation: Torture and "disappearances" in Chechnya

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - décembre 2004.

Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :